

Justificatif généré le 20/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

20/04/2022

Département de publication :

(75) Paris

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=288289>

N° d'annonce :

598141

SCI AMAG

SCI au capital de 1.000 €

**Siège social** : 30, Rue de Tréville 75009 PARIS

452 797 517 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal en date du 31 décembre 2021, à dix heures, l'assemblée des associés a décidé :

- de prononcer la dissolution anticipée de la société, à compter de ce jour et sa mise en liquidation,
- de nommer en qualité de liquidateur : M. Pierre ZANGER, demeurant au 40, rue du Moulin à 22770 LANCIEUX,
- de lui conférer les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif,
- de fixer le siège de la liquidation à l'adresse personnelle du liquidateur.

Suivant procès-verbal en date du 31 décembre 2021, à quatorze heures, l'assemblée des associés a décidé :

- d'approuver les comptes définitifs de liquidation,
- de donner au liquidateur quitus de sa gestion et de le décharger de son mandat,
- de prononcer la clôture de la liquidation à compter du 31 décembre 2021.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation et à la radiation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce et des sociétés de PARIS

Pour avis, Le liquidateur

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification : aeG8EFJpB**



<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeG8EFJpB>